



Matinée d'étude

Le choix du régime matrimonial dans un contexte franco-allemand

organisée par



Centre

de **droit privé fondamental** | CDPF

Université de Strasbourg



Vendredi 7 novembre 2025 de 9h à 12h



Présidence - Amphi Alain Beretz
20a rue René Descartes, Strasbourg



Contact : fru6703-contact@unistra.fr

en partenariat avec



Faculté

de **droit, de sciences politiques et de gestion**

Université de Strasbourg



ASSOCIATION
RENCONTRES
JURISTES
UNIVERSITÉ

9h-9h15 : Ouverture des travaux

Me **Oliver STEIN**, Président de l'association des Avocats Franco-Allemands de Strasbourg

Me **Philippe WALTER**, Président de l'association Rencontres Notariat-Université de Strasbourg

9h15- 9h45 - LE RÉGIME OPTIONNEL FRANCO-ALLEMAND DE LA PARTICIPATION AUX ACQUÊTS : PREMIER BILAN

Présentation du régime optionnel franco-allemand

par Me **Torsten JÄGER**

Chronique d'un échec annoncé ?

Table ronde animée par Pr. **Estelle NAUDIN**, Me **Edmond GRESSER**, Pr. **Boris DOSTAL**

9h45- 10h30 - LE CHOIX DU RÉGIME MATRIMONIAL : L'APPROCHE DU DROIT COMPARÉ

L'avantage matrimonial en droit français : difficultés théoriques et pratiques

par Pr. **Estelle NAUDIN**

Le choix du régime matrimonial en droit allemand : aspects civils et fiscaux

par Pr. **Boris DOSTAL** et Me **Torsten JÄGER**

10h30 pause café

10h45 - LE CHOIX DU RÉGIME MATRIMONIAL : L'APPROCHE DE DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ

Tour d'horizon des difficultés civiles et fiscales posées par la qualification de l'avantage matrimonial

Table ronde animée par Pr. **Boris DOSTAL**, Me **Edmond GRESSER**, Me **Torsten JÄGER**, et Me **Richard CRONE**

Quelle stratégie retenir lors de la constitution d'avantages matrimoniaux en présence d'éléments d'extranéité ?

par Pr. **Eric FONGARO** et Pr. **Boris DOSTAL**

11h45 débats

12h Fin des travaux

Intervenants :

Richard CRONE, Notaire honoraire, Membre du Comité français de D.I.P. - **Boris DOSTAL**, Avocat, Professeur docteur de l'Université de la Sarre - **Eric FONGARO**, Professeur à l'Université de Bordeaux, Co-directeur du comité juridique international de la F.N.D.P. - **Edmond GRESSER**, Notaire à la Wantzenau - **Torsten JÄGER**, Notaire à Landau/Pfalz - **Estelle NAUDIN**, Professeur à la Faculté de droit de Strasbourg, Directrice du D.E.S.N.

DROITS D'INSCRIPTION

Tarif normal : **200€**

Gratuité pour les professeurs, maîtres de conférences, étudiants, jeunes chercheurs de l'Université de Strasbourg, magistrats

✉ **Inscription et paiement en ligne** : europa.unistra.fr

MANIFESTATION VALIDÉE AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE DES AVOCATS ET DES NOTAIRES

N° déclaration d'activité : 4267 04090 67